

ARPAD
Association des Amis de Raymond Poulidor et André Dufraisse
CHALLENGE « ANDRÉ DUFRAISSE »
SUPER U Châteauneuf-la-Forêt
Les Garages DAUBY et DAUBY Location à Nantiat et Limoges

RÈGLEMENT

Article 1

Afin de favoriser la promotion du cyclo-cross et d'honorer la mémoire de notre grand champion André Dufraisse, l'ARPAD (association des Amis de Raymond Poulidor et André Dufraisse) en partenariat avec les clubs, la Mairie de Razès, récompenseront les concurrents par le « **Challenge André Dufraisse – SUPER U Châteauneuf-la-Forêt – Les garages DAUBY et DAUBY location à Nantiat et Limoges** ».

Article 2

Le Challenge est établi selon les classements résultant des épreuves inscrites au calendrier FFC de la Haute-Vienne.

Conditions de participations :

- Etre licencié FFC dans les catégories; U 11, U 13, U 15, U 17, U 19 et Espoirs/Séniors.
- Participer à 3 épreuves minimum

Dotations

- Les 5 premiers des catégories M/F, U 11, U13, et U15 recevront des récompenses offertes par Super U Châteauneuf-la-Forêt
- Les 3 premiers des catégories U 17, U 19 et Espoirs/Séniors M/F seront récompensés par **Les garages DAUBY et DAUBY location à Nantiat et Limoges**

Article 3

Barème des points attribués :

50-40-30-20-10

Pour le classement final :

En cas d'ex-aequo :

Il sera tenu compte du plus grand nombre de participations.

En cas de nouvelle égalité :

Il sera tenu compte du plus grand nombre de meilleures places (ex. nombre de 1ères, de 2èmes etc...).

6 épreuves inscrites au calendrier Départemental de la Haute-Vienne sont retenues pour établir le classement final : **Chaptelat – Mas Eloi Maxime Méderel, Le Palais-sur-Vienne souvenir Patrick Dobbels, Ambazac Plan d'eau de Jonas, Saint-Martin-le-Vieux souvenir Benoît Giroir, Bosmie l'Aiguille Téléthron, Bonnac-la-Côte Circuit André Dufraisse.**

Article 4

Les 3 premiers des catégories U 17, U 19 et Espoirs/ Séniors seront récompensés.

Les premiers de ces catégories se verront remettre une coupe ou trophée lors de la remise des prix.

Les féminines seront classées avec les hommes ; toutefois, suivant le nombre de participantes et leurs performances, des récompenses exceptionnelles pourront leur être attribuées dans le cadre de cette cérémonie.

Grille de valeur minimum des récompenses :

Espoirs / Séniors : 50-40-30 / U 19 Juniors : 40-30-20 / U 17 Cadets 30-20-10,

Les catégories jeunes (U 11 Pupille, U 13 Benjamin, U 15 Minime), les 5 premiers de chaque catégorie recevront également des récompenses, les premiers recevront une coupe ou trophée.

Article 5

La cérémonie de remise des prix du challenge **André Dufraisse – Super U Châteauneuf-la-Forêt – Garage DAUBY et DAUBY location**, se fera lors d'une soirée conviviale.

Article 6

Les clubs organisateurs disposeront les objets publicitaires (banderoles etc....) de nos 2 partenaires sur les circuits

Le suivi des classements sera assuré par Raymond Delhoume.

Les classements de chaque épreuve devront parvenir impérativement 3 jours après l'épreuve à : raymond.delhoume@sfr.fr